

Retrouvez tous les marchés publics et privés parus sur les 12 départements du Grand Ouest sur : centraledesmarchés.com

Pour faire paraître une annonce légale : **Medialex**, tél. 02 99 26 42 00 - Fax 0 820 309 009 (0,12€ la minute) e-mail : annonces.legales@medialex.fr - Internet : www.medialex.fr

Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 14 décembre 2023, soit 0,183 € ht le caractère ou tarif forfaitaire à titre dérogatoire pour certaines annonces légales.

Les annonces sont informées que, conformément au décret no 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernées et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, www.actuelgales.fr.

Marchés publics

Procédure adaptée



Construction de 6 logements à Mondeville

AVIS RECTIFICATIF

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Caen La Mer Habitat.

Objet du marché :

Rectificatif : construction de 6 logements à Mondeville.

Type d'avis : avis d'appel public à concurrence.

Type de procédure : procédure adaptée.

Catégorie : travaux.

Support(s) de parution : <http://caenlamerhabitat.e-marchespublics.com>

Date et heure limite de dépôts :

Offre : 8 octobre 2025 à 12 h 00.



Services de maîtrise d'oeuvre pour la construction de 20 logements

PROCÉDURE ADAPTÉE

Identification de l'organisme qui passe le marché : Inolya, 7, place Foch, CS 20176, 14010 Caen cedex. Tél. 02 31 30 36 36. Adresse internet : www.inolya.fr N° Siren : 780 705 703.

Type de procédure : adaptée.

Objet : services de maîtrise d'oeuvre pour la construction de 20 logements.

Lieux d'exécution : Caen, rues Chanoine Vautier et M. Arrot.

Marché réservé : non.

Visite obligatoire : non.

Variante autorisée/exigée : non.

Insertion par l'activité économique : non.

Technique d'achat : sans objet.

Possibilité d'attribution sans négociation : oui.

Justificatifs obligatoires à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

- DC1 et DC2 (MAJ 2023) ou Dume,

- moyens en personnel et matériel actuels,

- références sur des projets similaires exécutés au cours des 3 dernières années.

Lieu de consultation et de téléchargement du dossier de consultation, d'attention de renseignements complémentaires et de transmission des candidatures : <https://inolya.e-marchespublics.com>

Date limite de réception des candidatures : 22 octobre 2025 à 12 h 30.

Autres renseignements : le texte complet de cette annonce est également disponible sur le site www.inolya.fr - rubrique : "Marchés - Nos avis de consultation".

Date d'envoi de l'avis à la publication : 24 septembre 2025.

Vie pratique

Taguer dans la rue, ce peut être un droit

Taguer le mobilier urbain pour exprimer son opinion est une activité qui n'est pas systématiquement punissable, selon la Cour de cassation.

Un militant anti-publicité avait présenté un recours après avoir été condamné à une amende pour « dégradations légères » sur des panneaux publicitaires urbains. Il invoquait pour sa défense l'inefficacité des recours juridiques de tous ordres dans l'avancée de cette cause. Il ne s'agit pas de dégradations, disait-il, car il suffit de nettoyer les panneaux, et il s'agit de la liberté d'expression.

Sa défense n'avait cependant pas été totalement entendue. L'exercice de la liberté d'expression ne peut pas justifier la commission d'une infraction, avait dit la cour d'appel, et la liberté d'expression, qui peut s'exercer par de nombreux biais, doit s'exercer dans le respect de la loi et des droits des tiers, comme leur droit de propriété sur les panneaux publicitaires par exemple. Mais la Cour de cassation n'a pas cautionné cette motivation. La cour d'appel aurait dû rechercher si l'incrimination pénale de ce comportement ne constituait pas une atteinte disproportionnée à la liberté d'expression de ce militant, a-t-elle expliqué. (Cass. Crim. 1.6.2022, N 21-82.113)

Avis administratifs

Communauté urbaine CAEN LA MER
Modification simplifiée n° 3 du
Plan local d'urbanisme de
la commune de Blainville-sur-Orne
Modalités de mise à disposition
au public

AVIS

Par délibération en date du 25 septembre 2025, le conseil communautaire a défini les modalités de mise à disposition du public du projet de modification simplifiée n° 3 du Plan local d'urbanisme de la commune de Blainville-sur-Orne.

Le dossier est mis à la disposition du public du lundi 6 octobre 2025 (8 h 30) au vendredi 7 novembre 2025 inclus (16 h 30) inclus :

- au siège de Caen la mer, 16, rue Rosa Parks, 14000 Caen, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 17 h 30 et le vendredi de 8 h 30 à 16 h 30,

- en mairie de Blainville-sur-Orne, 4, rue du Général-Leclerc, 14550 Blainville-sur-Orne :

- lundi : 8 h 30-12 h 00 / 13 h 30-17 h 30,

- mardi : 8 h 30-12 h 00 / 13 h 30-17 h 30,

- mercredi : 8 h 30-12 h 00 / fermé,

- jeudi : 8 h 30-12 h 00 / 13 h 30-17 h 30,

- vendredi : 8 h 30-12 h 00 / 13 h 30-17 h 30,

- sur les sites internet de la commune de Blainville-sur-Orne :

<http://www.mairie-blainville-sur-orne.fr> et de la Communauté urbaine Caen la mer :

concertations en cours | Caen la mer. Chacun pourra consigner d'éventuelles observations sur les registres ouverts dans les locaux de la Communauté urbaine, de la mairie de Blainville-sur-Orne ou par courrier en commune de Blainville-sur-Orne (adresse ci-dessus).

À l'issue de cette mise à disposition M. le Président en présentera le bilan au conseil communautaire qui en délibérera et approuvera le projet de modification simplifiée n° 3 éventuellement modifié pour tenir compte des avis émis et des observations du public.

Vie des sociétés



LJR SARL

Société à responsabilité limitée

à associé unique

Au capital de 3 000 euros

Siège social : avenue des Tilleuls

14340 CAMBREMER

512 834 177 RCS Lisieux

AVIS DE MODIFICATIONS

L'associé unique, le 10 septembre 2025 a décidé, avec effet au même jour, d'étendre l'objet social à "l'exploitation d'espaces de jeux couverts, de centres de loisirs, d'activités récréatives et de loisirs, l'organisation et la gestion d'activités sportives, l'animation et la promotion de tous évènements ; le snacking, la vente de boissons", et de transférer le siège social au 350, rue Paul-Boucherot, 14123 Ifs. Dépôt légal au RCS Lisieux et de Caen.

Pour avis
La Gérance.



AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP du 6 septembre 2025, il a été constituée une société à responsabilité limitée.

Objet : la société a pour objet :

- la réalisation de tous travaux agricoles et ruraux, le négoce de paille, fourrage et, plus généralement de tous produits, la location de matériels, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son développement, la participation de la Société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance.

Dénomination : SARL E.T.A Chiltz. Siège social : 3, rue Froide, 14860 Ranville.

Durée : 99 ans.

Capital social : 10 000 euros.

Gérance : M. Nicolas Chiltz et Mme Anne-Sophie Avenel, demeurant ensemble, 3, rue Froide à 14860 Ranville. Immatriculation au RCS de Caen.

Pour avis.

Notre territoire

UN SERVICE
100%
GRATUIT

NOTRE-TERRITOIRE.COM

SOYEZ LE 1^{ER} INFORMÉ
DES PROJETS
D'AMÉNAGEMENT
PRÈS DE CHEZ VOUS
OU N'IMPORTE OÙ
EN FRANCE !



Le site qui rassemble
tous les avis
d'enquêtes publiques.

Le commissaire-priseur spécialiste-conseil à votre service

Le commissaire-priseur est le spécialiste du marché de l'Art, et il est un des seuls à connaître le juste prix des objets, étant en contact du marché quotidien à travers les ventes publiques.

Il est habilité, en dehors des ventes publiques, à évaluer les objets et à en donner une estimation.

Il engage dans ces opérations sa responsabilité.

Le commissaire-priseur joue donc un rôle de conseiller lors de partage après un décès, ainsi que dans l'élaboration d'un contrat d'assurance.



1 journal, 4 cahiers



Société « Ouest-France »
S.A. à Directeur et Conseil de Surveillance
au capital de 300 000 €.

Siège social : 10 rue du Breil - 35000 Rennes
Tél. 02 99 32 60 00
www.ouest-france.fr

Adresse postale : 10 rue du Breil
35051 Rennes cedex 9

Rédaction de Paris :
91 rue du Faubourg-Saint-Honoré
75008 Paris. Tél. 01 44 71 80 00

Fondateur : M. Paul Hutin Desgrées.
Cofondateur : M. François Desgrées du Lou.
Fondateur de l'Association pour le Soutien
des Principes de la Démocratie Humaniste :
M. François Régis Hutin.

Directeur de la publication :
M. François-Xavier Lefranc.

Rédacteurs en chef :
M. Philippe Boissonnat,
Mme Laetitia Greffré,
M. Sébastien Grosmaître.

Membres du Directoire :

MM. François-Xavier Lefranc, Président,
Fabrice Bazard, Directeur Général,
Mme Maud Lévrier, M. Olivier Porte.

Membres du Conseil de Surveillance :

MM. David Guiraud, Président,
Mmes Christine Blanc-Patin, Vice-Présidente
Valérie Cottreanu, Elsa Da Costa,
Annabel Desgrées du Lou,
Laurence Méhaignerie,
MM. Pierre Charpentier, Denis Boissard,
Thierry Maillard.

SIPA représentée par M. Benoît Le Goaziou,
Association Ouest-France Solidarité représentée
par M. Paul Hutin.

Principale associée : SIPA

(Société d'investissements et de participations).
SIPA est contrôlée par l'Association pour le Soutien
des Principes de la Démocratie Humaniste,
association loi 1901, dont le Conseil d'Administration
est composé de
MM. David Guiraud, Président; Bertrand Badré,
Olivier Bonsart, Denis Boissard, Christophe Hutin,
Benoît Le Goaziou, François Le Goaziou,
Gabriel Petitpont, Mmes Christine Blanc Patin,
Annabel Desgrées du Lou,
Laurence Méhaignerie, Dominique Quinio,
Marie-Trinité Touffet.

Abonnement

Retrouvez nos offres sur abo.ouest-france.fr
Tarif 1 an : 462 €

Une question sur votre abonnement ?

Nos conseillers sont à votre écoute du lundi au
vendredi de 8h à 18h
au 02 99 32 66 66 (appel non surtaxé).
Vous pouvez aussi gérer votre abonnement sur
moncompte.ouest-france.fr

Publicité extralocale : 366 SAS
Tél. 01 80 48 93 66. www.366.fr

Publicité locale :

Additi média
Tél. 02 19 29 04 27. additi-media.fr

Commission paritaire n° 0630 C 86666
N° ISSN : 0999-2138.

Impression : Ouest-France, 10 rue du Breil,
35051 Rennes cedex 9.
Parc d'activité de Tournebride,
44118 La Chevrolière.

Imprimé sur du papier produit en France, Suisse,
Belgique, Allemagne, Espagne et Royaume-Uni.
Taux moyen de fibres recyclées : 90,42 %.
Eutrophisation : 0,010 kg/tonne.



Tirage du
lundi 29 septembre 2025 :
444 871

Certifié PEFC - PEFC/10-31-3502

Tarifs réservés
aux abonnés du journal

Spécial jeux
devient mensuel
Abonnez-vous !

2€65
/parution
abonnement mensuel

SUDOKU

Fais 1

SPECIAL JEUX

100% jeux
Mots fléchés
Mots croisés • mélangés
codés • quiz
Sudoku
Fubuki • Kakuro
8 pages
spéciales

Proposé par

ouest-france

Le Courrier

Le Maine Libre

Presse Océan

Déjà abonné ?

Passez facilement à la nouvelle
formule livrée chez vous, soit
12 numéros et 1 hors-série

Le prix à la parution ne
change pas et vous avez
deux fois plus de jeux.

Contactez-nous
02 99 32 66 66
service.clients@ouest-france.fr
du lundi au vendredi de 8h à 18h
(prix d'un appel local) S242OSPJ choix 3

Pas encore abonné ?

Je souhaite profiter de l'offre papier 12 numéros + 1 hors-série

☐ Sans engagement : mensuel, (en 1 an, 12 numéros + 1 hors-série multi-jeux) à 2,65€⁽¹⁾/parution au lieu de 3,10€, soit plus de 18 % de réduction.

Pour en bénéficier, scanner le QRcode ou rdv sur magabo.fr/spjbch

☐ 1 an : 12 numéros + 1 hors-série multi-jeux à 35€⁽¹⁾ au lieu de 42,10€, soit plus de 17 % de réduction.

Je complète le formulaire ci-dessous.

C 240OSPJ choix 3

C 240OSPJ choix 1

Mes coordonnées

☐ Mme

☐ M.

*Champs obligatoires

Nom* Prénom*

Adresse*

Code Postal* Ville*

Tél.* de préférence mobile

Email

Indispensable pour recevoir ma newsletter Jeux de Réflexion chaque mardi et jeudi.

Je règle par

☐ Chèque Bancaire ou postal de 35 € à l'ordre de Ouest-France Spécial jeux

Prélèvement et Carte Bancaire
Pour un paiement rapide et sécurisé, scanner le QRcode ci-dessus ou rdv sur :
magabo.fr/spjbch

Fait à

Le

Signature obligatoire

Encore plus rapide,
flashez-moi

(1) Offres réservées aux personnes ne recevant pas Spécial Jeux. Offres valables jusqu'au 31/12/2025.

Les données personnelles recueillies vous concernant font l'objet d'un traitement informatique à des fins de prospection commerciale et de gestion des relations commerciales avec les abonnés. Elles sont conservées 3 ans. Conformément à la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement de ces données. Vous pouvez également vous opposer à leur traitement en vous adressant par courrier à : Service Clients – TSA 80001 35071 RENNES CEDEX. Pour toute question relative à la protection des données personnelles, vous pouvez contacter par écrit ou par mail (pdp@sipa.ouest-france.fr) notre Délégué à la Protection des Données : Protection des Données Personnelles – SIPA Ouest-France – ZI Rennes Sud-Est – 10 rue du Breil – 35051 Rennes cedex 9.

APMU